



Dijon le 4 mars 2011

M. Jacques REPUSSARD
Directeur général
IRSN
31, avenue de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses

Tel : 03.80.65.77.40
Mél : saut.catherine@seiva.fr

Objet : Demande d'informations suite à la contamination par du tritium à Bondoufle et Saint-Maur-des-Fossés

Monsieur le Directeur général,

Depuis l'incident de contamination par du tritium à Bondoufle et Saint-Maur-Des-Fossés, déclaré le 4 novembre dernier par le centre de Valduc, l'IRSN est chargé d'évaluer l'impact environnemental et sanitaire de la contamination, de réaliser des analyses afin de connaître l'ampleur et l'étendue du marquage environnemental par le tritium et de suivre son évolution au cours du temps.

La mission de la SEIVA étant de mieux savoir et comprendre, je souhaiterais vous livrer un certain nombre de questions auxquelles la SEIVA est dans l'impossibilité de répondre actuellement :

- Sur quelles bases ont été estimées les doses reçues ? Nous pensons en particulier au temps d'exposition estimé (date des premières expositions), à l'évaluation du terme source, aux différentes formes de tritium lié ou non, à la prise en compte de la période biologique. Ces éléments ont-ils été pris en compte ?
- Pourquoi fixer la limite de détection de la contamination en tritium dans les urines à 50 Bq/l ?
- Les locaux susceptibles d'avoir été contaminés ont-ils été également contrôlés : appartements et locaux professionnels proches, domiciles des salariés ou d'intervenants qui ont pu prendre en charge des équipements, déchets, fournitures des sociétés 2M Process et Etudes et Diffusion ?
- Pourquoi l'IRSN déclare que les doses de tritium inhalées par les riverains sont « sans conséquence pour la santé » alors qu'il s'interrogeait dans une synthèse d'études, en juillet dernier, sur « les lacunes de connaissances sur ses effets sanitaires et environnementaux » de ce même tritium ? L'IRSN demandait dans le même document « une évaluation, dans des conditions réalistes d'exposition, des effets biologiques et sanitaires du tritium sur les organismes vivants »."
- L'IRSN est intervenu dès le 5 novembre sur le site de Bondoufle pour effectuer une première cartographie radiologique et a publié ses résultats le 6 décembre. Pourquoi autant de temps ?
- Pourquoi l'IRSN a-t-il conduit le 6 décembre de nouvelles analyses de radioactivité à Bondoufle, c'est-à-dire un mois après avoir pris connaissance de la contamination ?

Structure d'Echange et d'Information sur Valduc

Maison des Associations Boîte FF4 – 2 rue des Corroyeurs – 21 068 DIJON CEDEX
Tel : 03.80.65.77.40 – Mail : saut.catherine@seiva.fr et jannin.elodie@seiva.fr - www.seiva.fr

- D'une façon générale, comment l'IRSN, établissement public, est-il tenu d'intervenir en cas d'incident ou d'accident et comment doit-il informer la population sur les situations à risque ?

Je vous remercie par avance de nous communiquer des éléments de réponses à ces nombreuses interrogations dans la mesure de vos connaissances.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Eric FINOT,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Finot', with a long horizontal stroke extending to the right.

Président de la SEIVA